

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 03 avril 2014

Président de séance : M. FETIQUE Cyrille, Maire.

Présents : MM. FETIQUE Cyrille, LEONARD Vincent, Mme VANDAELE Valérie, M. JACQUIN André, Mmes DRUI Anne, Mme GRASSWILL Geneviève, JAOUAD Marie-Christine, MARQUAND Catherine, SCHWARTZ Estelle, WIESEN Sandra, MM. GANGLOFF Claude, SAUVEGET Nicolas, WILSIUS Régis.

Absents : M. POSSELT Henri et DRUI Philippe avec excuses.

---

La séance débute à 20 heures. Madame Anne DRUI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des Conseillers présents.

### **35-2014 Crédit des commissions communales et extra-municipales :**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre en place des groupes de travail constitués des commissions communales comme suit :

**GROUPE : ADMINISTRATION – FINANCES ET INTERCOMMUNALITE** comprenant les Commissions : Finances - Aides sociales - Administration - Communication - Intercommunalité et constitué par M. Cyrille FETIQUE, Mme Anne DRUI, Mme Catherine MARQUAND et M. Nicolas SAUVEGET.

**GROUPE : TRAVAUX ET URBANISME** comprenant les Commissions : Personnel communal, Travaux - POS - Urbanisme – Voirie - Cimetières et constitué par MM. Vincent LEONARD, Philippe DRUI, André JACQUIN, Henri POSSELT et Régis WILSIUS.

**GROUPE : ENVIRONNEMENT ET SECURITE** comprenant les Commissions : Hygiène et Sécurité - Forêt - Chasse et pêche - Environnement - Monde agricole - Association foncière et constitué par M. André JACQUIN, M. Philippe DRUI, Mme Estelle SCHWARTZ, Mme Sandra WIESEN et M. Régis WILSIUS.

**GROUPE : SALLE A.J.L.C ET ANIMATIONS - MANIFESTATIONS** comprenant les Commissions : Salle A.J.L.C, Immeuble 18, rue Nationale - Ecoles - Animations communales - Manifestations communales et ANIM COM 13 et constitué par Mme Valérie VANDAELE, Mme Anne DRUI, M. Claude GANGLOFF, Mme Geneviève GRASSWILL et Mme Marie-Christine JAOUAD.

**Commission d'appels d'offres** : Après en avoir délibéré le Conseil municipal désigne comme membres de la Commission d'appels d'offre les conseillers suivants :

Titulaires : MM. LEONARD Vincent, Henri POSSELT, André JACQUIN, Claude GANGLOFF.

Suppléants : Mmes Valérie VANDAELE, Marie-Christine JAOUAD, Anne DRUI, Geneviève GRASSWILL selon l'ordre respectif des membres titulaires.

**Commission des Présidents d'Association** : Mme Valérie VANDAELE et M. Nicolas SAUVEGET. Mme Geneviève GRASSWILL est désignée en qualité de suppléante.

**Commission Communale Consultative de chasse et d'adjudication de chasse** : Le Conseil municipal désigne les membres titulaires comme suit : M. Cyrille FETIQUE, Mme Anne DRUI, M. Philippe DRUI, M. André JACQUIN, Mme Sandra WIESEN.

**36-2014 Désignation des délégués communaux** : Ont été désignés comme délégués communaux :

■ **au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Sarralbe** : M. Cyrille FETIQUE et Mme Sandra WIESEN. M. Henri POSSELT est désigné délégué suppléant.

- **au Syndicat Intercommunal pour la mise en valeur des Etangs de la Région de Puttelange** : M. Vincent LEONARD et M. André JACQUIN. Mme Marie-Christine JAOUAD est désignée déléguée suppléante.
- **au Syndicat Forestier Intercommunal de St-Jean Rohrbach** : M. André JACQUIN et M. Claude GANGLOFF. Mme Anne DRUI est désignée déléguée suppléante.
- **Délégués aux Ecoles** : Mmes Valérie VANDAELE Valérie et M. Claude GANGLOFF. Mme Geneviève GRASSWILL est désignée déléguée suppléante.
- **Déléguée à la Sécurité routière** : Mme Estelle SCHWARTZ et M. Philippe DRUI est désigné délégué suppléant.
- **Déléguée à la Défense Nationale** : Mme Catherine MARQUAND. Mme Anne DRUI est désignée déléguée suppléante.

**37-2014 Indemnités du Maire et des Adjoints** : Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Le conseil municipal, sous la présidence de M. LEONARD Vincent, 1<sup>er</sup> Adjoint, décide à l'unanimité des conseillers présents, de fixer, avec effet au 28 mars 2014, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire pour une population de 1.014 habitants au taux maximal de 43 % de l'indice 1015 et ce pour la durée du mandat.

Ne participe pas au vote : M. Cyrille FETIQUE.

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Le conseil municipal, sous la présidence de M. FETIQUE Cyrille, maire, décide à l'unanimité des conseillers présents, de fixer, avec effet au 28 mars 2014, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au maire pour une population de 1.014 habitants au taux maximal de 16,50 % de l'indice 1015 et ce pour la durée du mandat. Cette indemnité découle de l'application des modifications introduites par la loi "Démocratie de proximité" et de la revalorisation indiciaire.

Ne participent pas au vote : M. Vincent LEONARD, Mme Valérie VANDAELE et M. André JACQUIN.

**38-2014 Photo aérienne du village** : Le Maire présente une photo aérienne du village avec cadre, réalisée par la société Photo Aérienne Laurent Giraud de 57130 GRAVELOTTE pour un tarif de 149,00 € T.T.C. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des Conseillers présents, décide de ne pas faire l'acquisition de cette photo aérienne du fait de la prise de vue partielle du village et de l'angle de la prise de vue.

**39-2014 Demandes de subvention du C.I** : Le Maire présente le décompte du Corps des Sapeurs pompiers du 07 mars 2014 relatif aux cotisations 2014 à l'Union départementale d'un montant de 531,05 €. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote une subvention de **531,05 €** pour le remboursement intégral des frais de cotisations de 14 sapeurs pompiers. La décision est prise à l'unanimité des Conseillers présents.

Le Maire présente également la demande de subvention du 07 mars 2014 pour l'acquisition d'une tenue de sport complète (pantalon, veste, t-shirt) pour les 13 sapeurs et les 5 JSP composant le corps local.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des Conseillers présents, décide de verser une subvention à l'Amicale des Sapeurs-pompiers d'un montant total de **846,13 €** comprenant notamment : 126,13 € pour le flocage et 40 € par tenue (soit 720 € pour les 18 tenues). La subvention ne sera versée que sur présentation de la facture acquittée.

**40-2014 Subventions aux Arboriculteurs et à l'Amicale des Mineurs** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal verse une subvention de **25 €** aux Arboriculteurs pour le remboursement des frais de cartes téléphoniques. La délibération est prise à l'unanimité des Conseillers présents.

Une subvention de **161,83 €** est également versée à l'Amicale des Mineurs en vue du remboursement des frais pour l'organisation de la Ste Barbe 2013. La délibération est prise à l'unanimité des Conseillers présents.

**41-2014 Acquisition de terrain :** Le Maire précise ses différents contacts avec Monsieur René LAMBINE dans le cadre d'une acquisition de terrain par la commune. Le terrain concerné est cadastré section 24 parcelle n° 92 «In dem Mittelstein Duerretzeln» d'une surface de 14,26 ares.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des Conseillers présents, propose d'acquérir cette parcelle au tarif de 50,00 € T.T.C l'are. Cette parcelle servira de réserve foncière communale qui pourra être utilisée comme terrain pouvant servir de réserve contre les inondations. Les frais notariés seront à la charge de la commune. Le Maire est autorisé à signer tout document dans cette affaire et notamment l'acte d'achat.

**42-2014 Fixation des baux de chasse 2014 :** Le Maire rappelle au Conseil municipal l'augmentation en 2013 de l'indice de fermage applicable sur les baux ruraux soit **+ 2,63 %**. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des Conseillers présents, décide de ne pas appliquer l'augmentation de l'indice de fermage des baux ruraux sur les montants des locations de chasse pour l'année 2014 et fixe comme suit les montants des baux de chasse à :

\* Lot n° 1 - Adjudicataire M. Didier GUELLE : montant de **2.710 €**

\* Lot n° 2 - Adjudicataire M. Michel DENIS : montant de **5.431 €**

Le Maire est chargé d'en informer les adjudicataires et d'enclencher les titres de recettes correspondants.

**Divers et communications :** Une information est donnée au Conseil municipal sur les points suivants :

- Invitation pour la cérémonie du palmarès sportif 2013 mardi 15 avril 2014 à 19h à Sarreguemines.
- Plan de transport scolaire départemental : pas de modifications à apporter pour le moment au schéma existant.
- Information des travaux réalisés par des bénévoles à l'étang.
- Enquête de l'INSEE d'avril à septembre 2014 sur la formation et la qualification professionnelle.
- Rapport annuel ACT 2013 de LOREAT sur le fonctionnement de l'unité de traitement. Mise en place d'un rapport d'auto surveillance avant le 01/01/2015.
- Demande du SIERS pour les délégués communaux et installation le 22 avril 2014 à 18h 30.
- Contrat annuel de maintenance MEFRA pour les deux défibrillateurs.
- Transmission des informations relatives aux délégués communautaires.
- Vérifications des hydrants du 21 avril 2014 au 26 avril 2014 par le C.S de Puttelange aux Lacs.
- Actualisation des données cadastrales par géomètre du service du cadastre prévue en 2014.
- Matinée « Village propre » le 05 avril 2014 : organisation à mettre en œuvre.
- Prochaine réunion du Conseil municipal pour les budgets primitifs : 29 avril 2014 à 19h 30.

La séance est levée à 21 heures 40.

Publié le 04 avril 2014

Le Maire

Cyrille FETIQUE

M. FETIQUE Cyrille	M. LEONARD Vincent	Mme VANDAELE Valérie	M. JACQUIN André
Mme DRUI Anne		M. GANGLOFF Claude	Mme GRASSWILL Geneviève

Mme JAOUAD Marie-Christine	Mme MARQUAND Catherine		M. SAUVEGET Nicolas
Mme SCHWARTZ Estelle	Mme WIESEN Sandra	M. WILSIUS Régis	